

Congrès du SNES-FSU Versailles

MODÈLE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Mme/M.
Professeur de
au Lycée / Collège.....
(adresse de l'établissement)

À Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
S/C de Mme/M. le Proviseur/Principal
du Lycée/Collège/CIO

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de m'absenter, pour participer aux travaux du **congrès académique du SNES-FSU, qui se déroulera les jeudi 29 février et vendredi 1^{er} mars 2024 au lycée Jean-Baptiste Corot de Savigny-sur-Orge**, conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux (décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié).

Je suis en effet mandaté·e pour y participer.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur, mes respectueuses salutations.

A....., le
Signature

Autorisation d'absence :

Les délégués doivent, s'ils ont cours ces jours-là, déposer une demande d'autorisation d'absence adressée à la Rectrice par la voie hiérarchique. Cette demande doit être déposée auprès du chef d'établissement au plus tard **quelques jours avant la date du congrès** (*voir modèle ci-dessus*).

L'autorisation d'absence pour participer à un congrès syndical **est de droit** (décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié). Ni le chef d'établissement ni quiconque n'est habilité à se prononcer sur cette demande. Ne vous laissez pas intimider ! Une attestation de présence vous sera transmise durant le Congrès.

En cas de difficulté, contactez immédiatement votre section départementale du SNES-FSU.

À découper et à remettre avec la demande d'autorisation d'absence

MANDAT SYNDICAL
congrès académique des 29 février et 1^{er} mars 2024



Je soussignée Marie CHARDONNET, co-secrétaire générale de la section académique du SNES-FSU Versailles certifie que :

Mme, M.

est mandaté·e pour participer au Congrès Académique du SNES-FSU Versailles des jeudi 29 février et vendredi 1^{er} mars 2024.

Fait à Arcueil le 19 janvier 2024

Marie CHARDONNET, co-secrétaire générale du SNES-FSU Versailles